



Liste des critères de recrutement - UM

La candidature à une année de master est appréciée sur la base des critères de recrutement ci après définis et en fonction du niveau de l'ensemble des dossiers de candidature déposés.

		<i>Informations complémentaires sur les critères</i>
1	Appréciation portée sur les connaissances acquises au vu des relevés de notes et/ou des diplômes	-
2	Appréciation portée sur le CV	<i>Le CV permet d'apprécier notamment l'expérience professionnelle éventuelle (stage, CDD,...), la maîtrise d'une langue étrangère et/ou du français, l'admissibilité à un/des concours, le fait d'être titulaire d'une formation spécifique, ...</i>
3	Appréciation portée sur la lettre de motivation	<i>La lettre de motivation permet d'apprécier notamment la qualité rédactionnelle, le projet professionnel, ...</i>
4	Appréciation portée sur les certifications et documents divers	<i>Le candidat précise s'il est titulaire d'une certification attestant d'un niveau. Préciser le type de certification : Score IAE message (uniquement pour certains masters des instituts MOMA et IAE), TOEIC, TOFL, CLES, ILEC, etc...</i>
5	Entretien individuel et/ou test	-
6	Appréciation portée sur les compétences acquises au cours du parcours du candidat	<i>L'appréciation porte sur la qualité de l'ensemble du dossier du candidat et éventuellement l'entretien</i>